



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



GRC

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

PROTECTION DES MARCHÉS FINANCIERS CANADIENS

2006 / 2007

PROGRAMME DES ÉQUIPES INTÉGRÉES DE
LA POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada

Veillez adresser toute demande d'information au sujet du contenu de ce rapport ou demande d'exemplaires supplémentaires : GRC Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers : (613) 949-4285

© 2007, Sa majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la Gendarmerie royale du Canada.

PROTECTION DES MARCHÉS FINANCIERS CANADIENS

2006 | 2007

PROGRAMME DES ÉQUIPES INTÉGRÉES DE
LA POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS



MESSAGE DU DIRECTEUR

LE 31 MARS 2007

Le programme des Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF) résulte d'une initiative annoncée dans le budget de 2003 du gouvernement du Canada visant à ce que la GRC et des partenaires fédéraux reçoivent jusqu'à 30 M\$ par année, sur une période de cinq ans, pour la création d'équipes intégrées de la police des marchés financiers.

La mise en œuvre du programme des EIPMF a pris fin en avril 2006, et bien que l'évaluation formative menée par Conseils et Vérification Canada (mars 2006) ait été favorable de façon générale, le gouvernement du Canada et la GRC ont été encouragés d'apporter d'autres améliorations dans le secteur de la police des marchés financiers du Canada.

Le programme des EIPMF continue de recevoir une orientation stratégique d'un Conseil exécutif, qui est composé de représentants des ministères des Finances, de la Justice, de la Sécurité publique et de la GRC. Au cours d'une réunion du Conseil exécutif tenue le 1er décembre 2006, deux aspects clés du mandat existant des EIPMF ont été modifiés de façon à permettre à celles-ci d'accorder autant d'importance aux sociétés non cotées en bourse et aux plaintes de comportement criminel qui étaient considérées comme des priorités régionales (comparativement à des priorités nationales seulement).

Au cours de la dernière année, des accusations au criminel ont été portées dans le cadre de notre première enquête « au statut de projet », un nom réservé aux enquêtes importantes et prioritaires qui justifient une approche collective. Alors que nous nous attendons toujours à ce que des accusations soient portées dans le cadre d'autres enquêtes « au statut de projet », nous sommes bien conscients de l'opinion générale selon laquelle ces enquêtes complexes mettent trop de temps à atteindre l'étape de la poursuite. Il est donc prudent pour nous d'examiner de nouveau tous les aspects de l'initiative des EIPMF et de travailler en collaboration avec tous les intervenants clés afin de trouver de nouvelles façons d'améliorer notre efficacité.

Nous nous réjouissons de l'attention qui est accordée à notre programme alors que nous continuons d'évoluer et de jouer un rôle clé dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Nous sommes toujours déterminés à travailler en étroite collaboration avec tous les organismes de réglementation en vue de faire en sorte qu'une approche véritablement intégrée soit adoptée à l'égard de la gamme complète des activités en matière d'exécution.

Nous continuerons de renforcer le rôle et la fonction du Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières (CIFVM) en utilisant cette fonction pour compléter celle de nos unités mixtes de renseignements en valeurs mobilières (UMRVM), et d'offrir un service exhaustif d'établissement de profils et de vérifications diligentes (semblable à celui des UMRVM) aux commissions des valeurs mobilières pour lesquelles il n'existe pas de bureau des EIPMF à proximité immédiate. Des mesures ont également été prises pour faire intervenir d'autres partenaires clés dans le secteur des services financiers.

Nous prévoyons que l'année qui s'amorce sera très stimulante et qu'elle comprendra des changements importants. Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement soutenu à l'égard de l'initiative des EIPMF en annonçant un nouveau fonds de 10 M\$ par année, à compter du 1er avril 2008. Nous nous efforcerons de souligner certaines de nos réussites tout en cherchant des façons de mieux gérer les attentes des intervenants. En attendant, nous sommes toujours bien résolus à veiller à ce que les fraudeurs en puissance sur les marchés financiers du Canada sachent qu'ils courent le risque de faire l'objet d'une enquête, d'être poursuivis en justice et d'être incarcérés.

John Sliter, surintendant

Directeur de la Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers



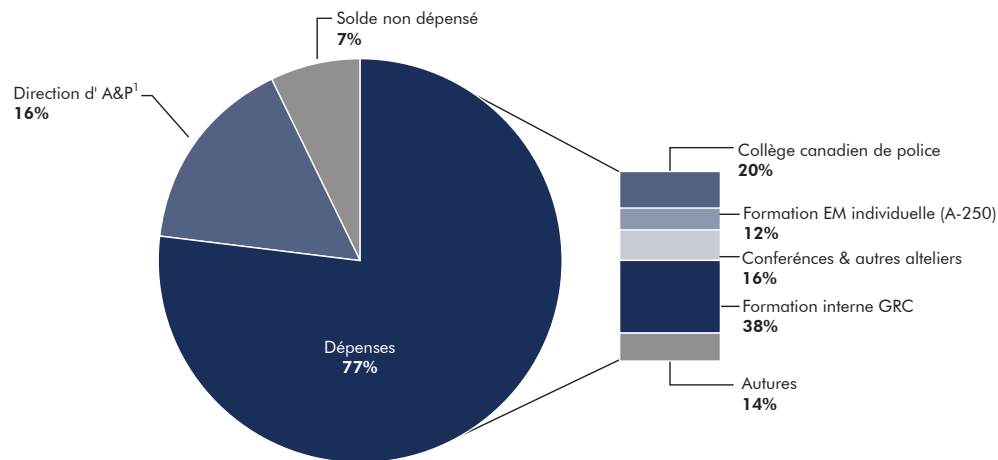


La formation des EM vise à faire en sorte que les membres des EIPMF soient des spécialistes des enquêtes liées aux marchés. Ainsi, ils reçoivent une formation relative aux marchés qui porte sur les dernières techniques et sur les éléments nouveaux sur le plan juridique concernant les fraudes en valeurs mobilières. Voici quelques exemples de cours des EM :

- Analyse de renseignements stratégiques
- Analyse de renseignements tactiques
- Atelier sur le recrutement des sources humaines
- Canadian Securities Course
- Derivatives Fundamental Course
- Entrevue d'enquête
- Enquêtes financières
- Exchange Traded Funds
- Osgoode Hall Search & Seizure Course
- Techniques de recherche dans Internet
- Utilisation de l'Internet comme outil de renseignement

PROGRAMME DES ÉQUIPES INTÉGRÉES DE LA POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS DÉPENSES D'APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT EIPMF

DU 1 AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007



1 LES FONDS ONT ÉTÉ AFFECTÉ AU DIRECTION D'A&P AU DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER; FONDS NON RETOURNÉ AUX EIPMF.



Dans le cadre de son programme, la SDPIMF a été en mesure de garantir l'approbation de toutes les demandes de formation raisonnables et valides, afin de voir à ce que les enquêteurs et les membres des équipes soient tenus au courant de toutes les questions relatives aux marchés financiers.

En plus de leur formation des EM, nos membres ont également participé aux conférences et ateliers suivants :

- Annual Securities Super Conference
- Crime and the Corporation
- Economic Crime Summit
- Joint Securities Intelligence Units (JSIU) Conference
- North American Securities Dealers Association (NASD) Conference
- Resource Investment Tradeshow
- U.K. Fraud Seminar
- U.S. Securities & Exchange Commission Conference





OPÉRATIONS

ENQUÊTES DES EIPMF

Dans le cadre du programme des équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF), celles-ci enquêtent sur les cas d'infractions graves liées aux marchés financiers et aux entreprises. Les équipes mènent des enquêtes « au statut de projet », et chacune de ces enquêtes a sa propre équipe de projet. Ces équipes d'enquête mettent en application l'approche du modèle intégré et ont recours à des experts, comme les enquêteurs de police qui sont des membres réguliers, les juricomptables, les enquêteurs des commissions provinciales des valeurs mobilières, et les conseillers juridiques du ministère de la Justice.

La Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers (SDPIMF), située à Ottawa, travaille en étroite collaboration avec les bureaux locaux des EIPMF afin d'axer les ressources relatives aux enquêtes sur des projets d'enquête qui correspondent bien au mandat du programme. La SDPIMF veut faire en sorte que chaque équipe d'enquête dispose de ressources financières et humaines suffisantes pour entreprendre ses projets d'enquête selon l'approche préconisant « un projet d'enquête par équipe d'enquête ».

RÉSULTATS À CE JOUR

Depuis la création du programme, en décembre 2003, l'EIPMF de Toronto a déposé des accusations au criminel dans le cadre de quatre enquêtes menées en vertu du Code criminel du Canada. Les accusations en question se rapportent à des cas de fraude comptable, de manipulation du marché boursier, de vol, et de fraude de plus de 5 000 \$. Tous les cas sont toujours devant les tribunaux.

L'EIPMF de Vancouver a également déposé une accusation au criminel dans le cadre d'une enquête menée en vertu du Code criminel. Il s'agissait d'une seule accusation de fraude de plus de 5 000 \$. L'accusé était soupçonné d'avoir détourné environ 10,3 M\$ appartenant à des investisseurs établis en Colombie-Britannique à l'aide d'un stratagème frauduleux relatif au commerce des marchandises. L'accusé en l'affaire a plaidé coupable à l'accusation de fraude de plus de 5 000 \$ le 16 mai 2006, et a été condamné à une peine d'emprisonnement de six ans le 19 juin 2006.

Les premières accusations découlant d'une enquête « au statut de projet » ont été déposées par l'EIPMF de Toronto le 26 septembre 2006, à l'issue d'une enquête ayant duré 18 mois. Les allégations à l'origine de cette enquête se rapportent à la manipulation frauduleuse, par un accusé canadien, des actions d'une société de capitaux américaine. Le 22 mars 2007, le principal accusé a plaidé coupable à de nombreuses accusations criminelles et a été condamné à une peine d'emprisonnement de sept ans. L'affaire est toujours devant les tribunaux en ce qui concerne les autres accusés.



RENSEIGNEMENT

UNITÉS MIXTES DE RENSEIGNEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES (UMRVM) :

L’initiative des Unités mixtes de renseignements en valeurs mobilières (UMRVM) a pour mandat de recueillir et de diffuser des renseignements ainsi que d’enquêter sur des cas de fraude, de vol et de contrefaçon dans le secteur des valeurs mobilières à l’échelle internationale, interprovinciale et provinciale (y compris lorsque des groupes terroristes sont impliqués), en utilisant tous les systèmes d’information de la GRC et les renseignements recueillis auprès des intervenants et des organismes partenaires.

Dans l’expression « unité mixte de renseignements en valeurs mobilières », le mot « mixte » désigne la communication améliorée entre les commissions provinciales des valeurs mobilières et les intervenants clés en matière de réglementation qui participent à l’initiative des UMRVM. Le succès des UMRVM dépend des partenariats établis avec les organismes participants ainsi que des ressources fournies par ceux-ci.

À l’aide de rapports de renseignement tactique et stratégique, les UMRVM font ressortir tout cas de distribution illicite de valeurs mobilières, de délit d’initié et de manipulation d’actions, qu’il s’agisse ou non d’infractions substantielles (p. ex. dans le cas du blanchiment d’argent). Les unités établissent et maintiennent une expertise, des contacts et des partenariats dans le secteur des valeurs mobilières, afin d’être plus à même d’aider les équipes intégrées de la police des marchés financiers à fournir des services de police axés sur les renseignements, et de contribuer à la sécurité nationale des marchés financiers du Canada.

Au cours des années de mise en œuvre, il a été essentiel d’élaborer et de mettre en œuvre une politique, des normes de service et des activités en vue de la réception coordonnée à l’échelle nationale des plaintes relatives à des fraudes en valeurs mobilières. Afin de garantir l’efficacité des unités, il est important que les plaintes ou indices relatifs à des fraudes en valeurs mobilières, reçus de façon centralisée, soient examinés en temps opportun, que les renvois qui s’imposent soient effectués, et qu’une mesure d’enquête soit prise, au besoin. Ces renvois sont déterminés au moyen des rapports de renseignement tactique et stratégique, et sont distribués aux intervenants et au Groupe consultatif commun. On s’attend également à ce que les unités fournissent des rapports de renseignement au niveau stratégique, conformément à leur compétence, concernant ce qui suit :

- 1) les défis actuels et nouveaux que posent les fraudes en valeurs mobilières, et
- 2) les méthodes et techniques utilisées.

CENTRE D’INFORMATION SUR LES FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES :

Le Centre d’information sur les fraudes en valeurs mobilières (CIFVM) a pour mandat de servir de dépôt fédéral pour les renseignements portant sur les activités frauduleuses et illégales dans le secteur des valeurs mobilières. Sa principale fonction consiste à « recueillir, à mettre en corrélation, à enregistrer et à diffuser » des renseignements tactiques et stratégiques sur les activités frauduleuses et illégales dans le secteur des valeurs mobilières pour les commissions des valeurs mobilières, les organismes partenaires ainsi que la GRC.

Une proposition visant la création d’une équipe chargée d’établir des profils économiques a été présentée lorsque le programme des EIPMF a été lancé. L’équipe a été établie, et elle fournit des profils aux enquêteurs des EIPMF. Les profils renferment les antécédents au civil et au criminel ainsi qu’un historique général des entreprises et des particuliers liés aux enquêtes, des renseignements sur les actifs de ceux-ci, de même que d’autres documents de référence de sources ouvertes s’y rapportant.

Les membres du CIFVM qui sont responsables des profils ont continué de soutenir directement les enquêtes « au statut de projet » des EIPMF en fournissant en temps opportun des profils économiques relatifs aux entreprises ou aux particuliers visés par les dossiers en question. Il est évident que les services se développent en vue d'inclure un plus grand nombre de clients externes ou les dossiers des EIPMF qui ne sont pas liés à des projets.

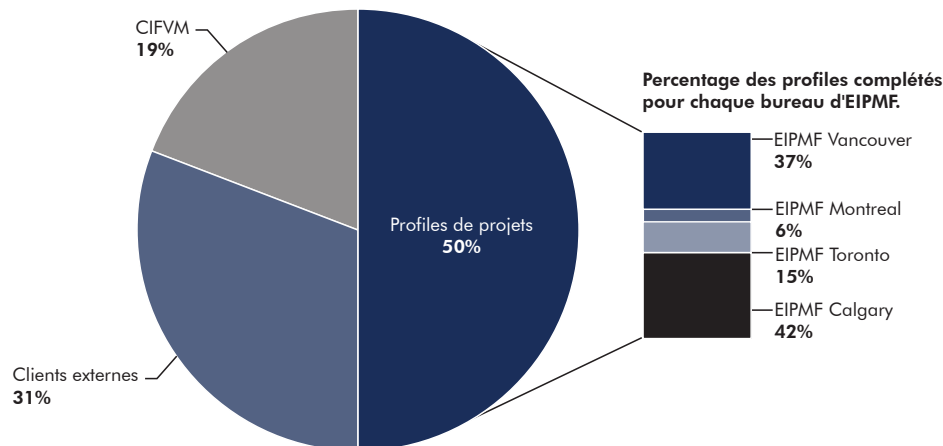
Tous les membres des EIPMF qui sont chargés des profils reçoivent une formation spécialisée leur permettant d'acquérir les compétences en matière d'analyse et d'informatique dont ils ont besoin pour la recherche de renseignements et pour la création de rapports sur les profils économiques. Grâce à ces rapports, les EIPMF et divers organismes partenaires peuvent observer les tendances et les activités dans l'ensemble du pays, et prendre les mesures qui s'imposent.

ARRIVAGES :

Le Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières, sous la direction de la SDPIMF, est prêt à assumer la responsabilité d'un centre d'accueil coordonné à l'échelle nationale pour les plaintes relatives à des fraudes en valeurs mobilières. Grâce à ses liens étroits avec les UMRVM, et aux partenariats ultérieurs, le programme des EIPMF est en mesure de s'acquitter de cette fonction pour l'ensemble de la collectivité des marchés financiers.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES (CIFVM) PROFILS ÉCONOMIQUES

DU 1 AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007



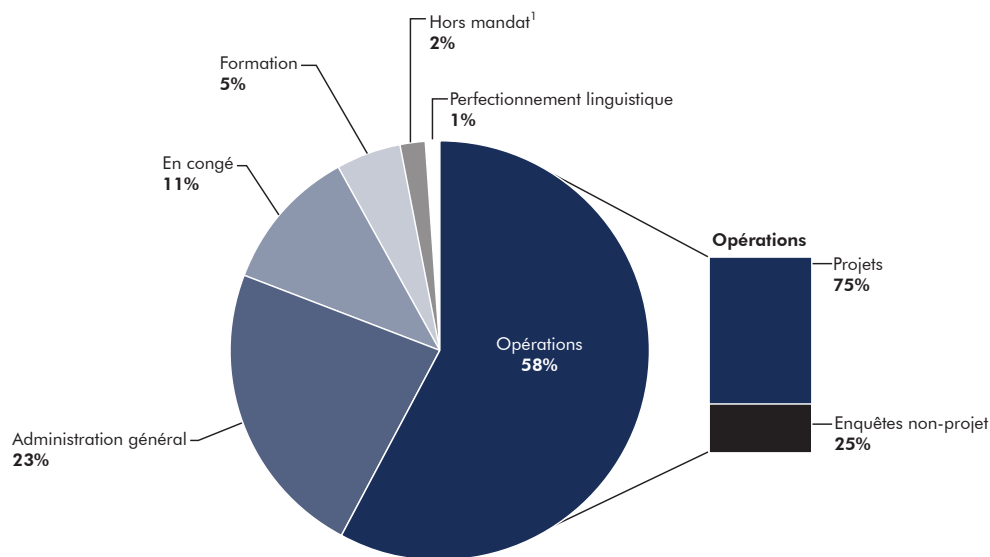
INITIATIVES STRATÉGIQUES

« Les Équipes intégrées de la police des marchés financiers de la GRC s'emploient à dissuader les personnes commettant des fraudes sur les marchés financiers en veillant à ce qu'elles sachent qu'elles courent un risque véritable d'être découvertes, poursuivies en justice et incarcérées. » – **énoncé de mission du programme des EIPMF**

La mesure du rendement est un élément essentiel de la responsabilisation. Des normes adéquates en matière de responsabilisation ainsi que le dévouement du personnel servent de mesures clés pour ce qui est de démontrer que dans le cadre du programme des EIPMF, nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions. Toutefois, il existe des initiatives stratégiques importantes (au delà des activités fondamentales) qui nous permettent de nous améliorer. Ces initiatives visent souvent la mise en œuvre de mécanismes précis de soutien ou la gestion continue de fonctions opérationnelles essentielles en matière de soutien. Bien que ces initiatives « particulières » varient beaucoup de par leur nature précise, elles ont toutes ceci en commun : elles visent à cerner une lacune et à combler cette lacune.

PROGRAMME DES ÉQUIPES INTÉGRÉES DE LA POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS HEURES DU PERSONNEL 2006-2007

DU 1 AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007



1 **TRAVAIL HORS MANDAT** - SOUTIEN AUX DOSSIERS OPERATIONNELS NON RELATIF AU EIPMF (55%) - EQ. ANTI-ÉMEUTE. GTI.RS. ERS (9%) - DÉTACHMENT À D'AUTRES UNITÉS DE LA GRC (36%)

Au début de l'exercice, l'état d'avancement est prévu au moyen d'une série d'étapes clés préétablies. Les plans de travail en question sont élaborés conformément à la méthodologie du tableau de bord prospectif à l'appui de la priorité stratégique de la GRC qui se rapporte à l'intégrité économique. Bien que ces initiatives ne s'inscrivent peut-être pas dans le cadre des fonctions principales d'enquête du programme des EIPMF, elles viennent en fin de compte renforcer la capacité du programme de mener des enquêtes financières complexes de façon efficace et en temps opportun.

CES INITIATIVES COMPRENNENT LES SUIVANTES :

Création d'une capacité d'accueil coordonnée à l'échelle nationale

Cette initiative a pour objectif général de collaborer avec les autres organismes d'application de la loi et les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières en vue de veiller à ce que toutes les plaintes et demandes reçues par la GRC concernant diverses infractions liées aux marchés (p. ex. le blanchiment d'argent sur les marchés financiers, les infractions aux lois sur les valeurs mobilières, et d'autres infractions ou violations de nature commerciale) soient traitées par l'organisme compétent.

Améliorations législatives possibles au programme des EIPMF

L'une des critiques que l'on entend le plus souvent au sujet de l'initiative des EIPMF est que le processus d'enquête n'est pas assez rapide. Il existe un certain nombre de façons d'améliorer l'efficacité, et le fait d'examiner le cadre législatif qui régit les enquêtes des EIPMF n'est qu'une des nombreuses options pour y arriver. Cette initiative vise donc à déterminer des améliorations législatives possibles qui pourraient être appuyées selon le cadre constitutionnel du Canada.



Établissement d'un parcours de carrière au programme des EIPMF

Cette initiative a pour but de donner suite aux préoccupations selon lesquelles le programme des EIPMF peut avoir réussi à attirer des experts, mais il n'est peut être pas en mesure de les conserver. Voilà pourquoi des efforts sont déployés pour réviser le régime des ressources humaines afin de répondre aux besoins des personnes qui souhaitent faire une longue carrière dans les marchés financiers et devenir des experts en la matière.

Amélioration de la promotion du programme et de la sensibilisation à celui-ci

Depuis que le gouvernement du Canada a annoncé la création des EIPMF dans le budget de 2003, le travail de ces équipes semble constamment faire l'objet d'une couverture médiatique défavorable. Tout récemment, un nombre croissant d'articles ont fait la une des journaux nationaux du Canada.

De plus, les défis propres au contexte actuel de l'exécution de la loi en matière de valeurs mobilières ont été analysés dans des publications du Sénat du Canada, d'organismes responsables de l'exécution de la loi dans le secteur canadien des valeurs mobilières et de certains groupes d'intérêts particuliers. Ces analyses ont donné lieu à la recommandation de changements qui auraient des répercussions directes, ou indirectes, sur le rôle de la GRC dans l'exécution de la loi quant aux infractions au Code criminel qui sont liées au secteur des valeurs mobilières.

Cette initiative vise à faire en sorte que les EIPMF maintiennent une image solide et favorable tout en gérant les attentes du public et des partenaires stratégiques.



SITUATION FINANCIÈRE

Le budget du programme des EIPMF pour l'exercice 2006-2007 s'élève à 19,6 M\$. Le budget comprend l'allocation initiale du ministère des Finances, le financement du programme de sécurité publique et le lutte contre le terrorisme (SPLT), le financement de l'initiative de lutte contre le crime organisé pour le Système d'analyse informatique de la légalité des transactions boursières, et le report approuvé de 531 814 \$ du fonds de prévoyance de l'exercice précédent.

Selon les états financiers du programme des EIPMF, celui-ci accuse un déficit de 183 797 \$, mais il ne faut pas oublier qu'on a engagé des dépenses traditionnelles qui auraient pu être payées à partir du fonds de prévoyance. Compte tenu du long délai et de la complexité des enquêtes et des poursuites relatives aux fraudes graves liées aux marchés financiers, l'initiative des EIPMF dispose d'un fonds de prévoyance relativement auquel la GRC et le ministère de la Justice peuvent faire une demande. Ce fonds vise à couvrir les dépenses fédérales exceptionnelles en matière d'enquêtes et de poursuites qui sont engagées dans le cadre de l'initiative des EIPMF. On suppose aussi que des efforts seront déployés pour réaffecter les fonds disponibles dans cette initiative avant de faire une demande relative au fonds de prévoyance.

Étant donné que le programme des EIPMF disposait d'un fonds de prévoyance de 3 750 000 \$ pour l'exercice 2006-2007, on a géré les risques liés aux dépenses exceptionnelles de fonctionnement, comme celles qui se rapportent aux services de juricomptables et aux voyages opérationnels, dans le but de présenter une seule demande relative au fonds de prévoyance. Bien que l'on ait engagé ces dépenses exceptionnelles dans le cadre du programme des EIPMF, on n'a pas eu recours au fonds de prévoyance parce que le surplus du programme était suffisant pour compenser le déficit.

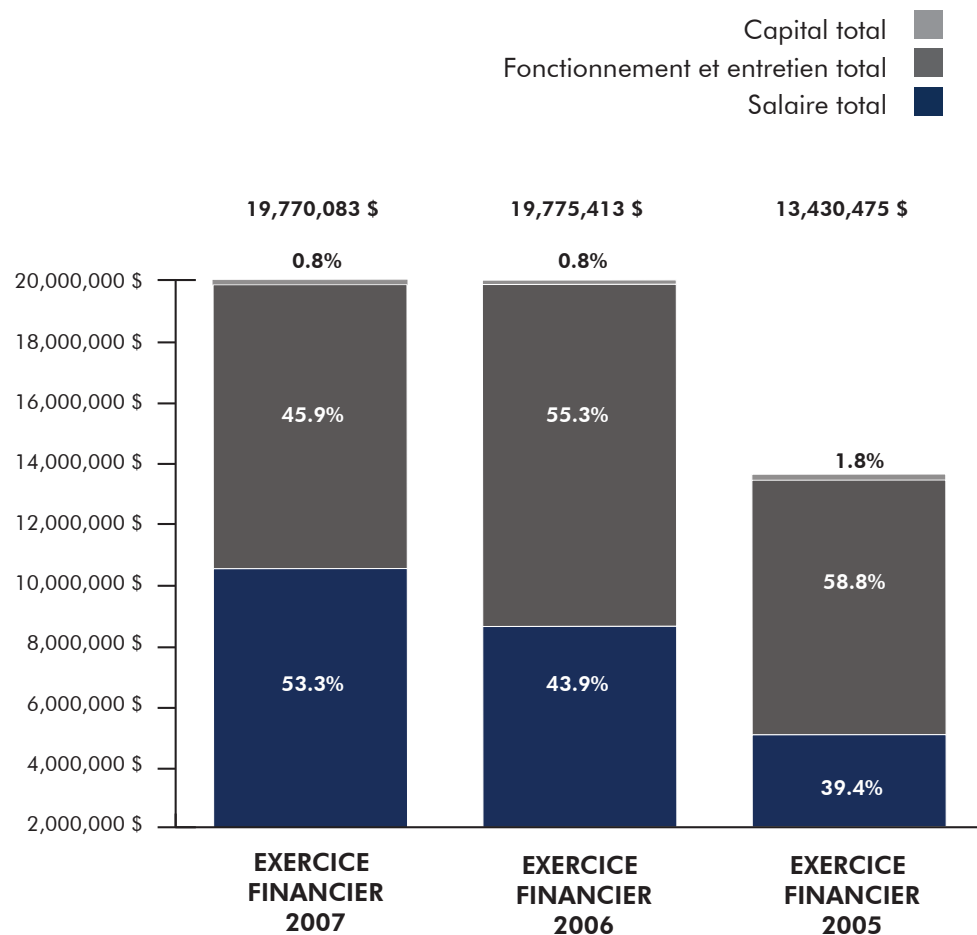


**POSITION FINANCIÈRE À LA FIN DE L'EXERCICE FINANCIERS
LE 31 MARS 2007**

	EXERCICE FINANCIER 2007	EXERCICE FINANCIER 2006	EXERCICE FINANCIER 2005
SALAIRE			
SALAIRE	8,157,206 \$	6,722,975 \$	3,920,862 \$
HEURES SUPPLÉMENTAIRES	380,469	518,908	328,006
PRESTATIONS AUX EMPLOYÉS	1,991,547	1,439,813	1,039,169
SALAIRE TOTAL	10,529,222 \$	8,681,696 \$	5,288,037 \$
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN			
VOYAGE ET RÉINSTALLATION	761,271 \$	692,305 \$	886,753 \$
SERVICES DE CONSULTATION ET SERVICES JUDICIAIRES	3,284,757	2,463,820	933,741
FORMATION	233,227	244,260	81,123
BÂTIMENTS ET BIENS IMMOBILIERS	2,372,372	2,579,195	1,719,626
ENTRETIEN ET RÉPARATION	381,305	1,806,400	1,280,263
AUTRES DÉPENSES	2,042,070	3,142,574	2,994,039
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN TOTAL	9,075,002 \$	10,928,554 \$	7,895,545 \$
CAPITAL TOTAL	165,859 \$	165,163 \$	246,893 \$
TOTAL GÉNÉRAL	19,770,083	19,775,413	13,430,475
BUDGET ¹	23,336,286	21,840,446	15,388,000
TOTAL DU BUDGET DISPONIBLE ²	(183,797) \$	540,033 \$	(242,475) \$

1. LE BUDGET INCLUS LES FONDS DE PRÉVOYANCE DISPONIBLES.

2. LE TOTAL DU BUDGET DISPONIBLE EXCLUS LES FONDS DE PRÉVOYANCE DISPONIBLES.





Pour toutes questions, veuillez contacter la Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers

www.rcmp-grc.gc.ca/fio/imets_f.htm

GRC - Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers
1223, rue Michael
Suite 401
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

(613) 949 4285

